



P
ROJET

A
SSOCIATIF

G
LOBAL

2018 – 2023

SOMMAIRE

01. INTRODUCTION

02. NOTRE HISTOIRE

03. NOS VALEURS

04. NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

Article 19 – Autonomie de vie et inclusion dans la société

Les Etats parties reconnaissent à toutes les personnes handicapées le droit de vivre dans la société avec la même liberté de choix que les autres personnes, et prennent des mesures efficaces et appropriées pour (...) leur faciliter la pleine jouissance de ce droit, ainsi que la pleine intégration et participation à la société, notamment en veillant (...) à ce qu'elles aient la possibilité de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles vont vivre et qu'elles ne soient pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier. (...)

Extrait de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées du 30 mars 2007, ratifiée par la France par la Loi N° 2009 - 1791 du 31 décembre 2009

01 INTRODUCTION

Depuis 40 ans l'APEI Centre Alsace met en œuvre une offre diversifiée d'accueil et d'accompagnement dans une dynamique partenariale très forte.

Dans un contexte qui a beaucoup évolué en 40 ans, le projet associatif 2018 – 2023 nous permet de réaffirmer nos valeurs et le sens de notre action : transformer notre offre, diffuser des réponses inscrites dans la vie de la Cité, veiller au libre choix et à l'effectivité des droits de chacun, changer les regards !

Cette action globale prend en compte tout l'écosystème dans lequel nous nous inscrivons :

- les personnes que nous accompagnons
- leurs familles
- les professionnels
- les bénévoles
- les partenaires
- les prestataires
- les institutions publiques
- les mécènes
- notre environnement,

toutes et tous partie-prenantes de nos missions, nos actions et des conditions de réussite de notre projet global.



02 NOTRE HISTOIRE

1978 création de l'APEI Centre Alsace et premiers accueils en journée de personnes en situation de handicap 1984 l'accueil de jour est organisé au sein de la **Filature** 1988 le foyer de la **Rue du Tabac** ouvre ses portes 1992 la pratique de sport de loisirs et de compétition est mise en œuvre avec **ASACA** 1996 un service d'accompagnement à la vie sociale apporte une réponse « hors les murs » à ses usagers 1998 une nouvelle offre d'hébergement, évolutive dans l'autonomie, est proposée par **l'Ancienne Cour** 1998 l'accueil de jour du **Moulin** offre une réponse souple à ses usagers et leurs familles 1998 le foyer du **Châtaignier** apporte une réponse médicalisée spécialisée 2001 **l'APEI Centre Alsace est déclarée d'utilité publique** 2004 l'ESAT **L'EVASION** est créé proposant des prestations artistiques et la promotion d'une politique culturelle 2006 un service de dépistage et de diagnostic précoce est créé avec le **CAMSP d'Alsace Centrale** 2007 une prise en charge spécialisée autisme ouvre ses portes au **Charme** 2008 le **Castel** propose une prise en charge adaptée aux personnes vieillissantes 2010 le **SAMSAH** propose une coordination médicale aux personnes à domicile, complétant les services du SAVS 2013 **l'APEI Centre Alsace renove ses statuts et adopte son projet associatif global 2013- 2018** 2014 l'APEI Centre Alsace est membre fondateur du **Groupement de coopération sociale et médicosociale GIA4** 2015 la démarche de **responsabilité sociétale - développement durable (RSE)** est engagée 2018 le **CAMSP** pilote l'**Equipe de diagnostic et d'intervention précoces Autisme (EDIPA)** - le **Pôle ressources culture-handicap** est créé à l'Evasion



03 NOS VALEURS

L'action de l'APEI Centre Alsace s'inscrit dans les **valeurs** du mouvement national de l'Unapei. Elle tend à assurer dans une vision humaniste le respect et la considération de toute personne en veillant et en soutenant au niveau nécessaire son inclusion dans la société et l'effectivité de ses droits.

Nous considérons comme universelles les valeurs :

de liberté : elle permet l'exercice des droits naturels de chaque personne, chacun disposant de ces mêmes droits,

d'égalité : tous les citoyens ont les mêmes droits et devoirs, sans distinction de naissance ou de condition, dans le respect de la dignité de chacun,

de fraternité : nous agissons chacun dans l'entraide et la solidarité, pour la préservation du bien-être de tous et de nos valeurs communes.



L'APEI Centre Alsace est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire dans le territoire.

Conscients de la responsabilité sociétale de notre entreprise (RSE), nous agissons dans une logique de responsabilité et de développement durable par référence à l'ensemble des domaines de la RSE. Cet enjeu recouvre :

le respect des droits de l'Homme

le respect des droits civiques, politiques, économiques, sociaux, culturels et de droit au travail

la prévention des discriminations

la prise en compte de l'ensemble des intérêts des usagers et de leurs familles

la prise en compte des besoins du territoire en matière de santé, d'éducation, d'accès à la culture, de développement des compétences et d'emploi

la sensibilisation et la valorisation des parties prenantes

la préservation de l'environnement



04 NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

1. Nous mettons en œuvre une gouvernance, forte de valeurs partagées, tournée vers l'innovation, le progrès et le développement durable

Les enjeux :

Nous agissons dans une grande cohérence **entre valeurs et actions** au service des publics accompagnés : c'est notre responsabilité sociétale à l'égard de toutes nos parties prenantes.

Nos stratégies et actions prioritaires :

Nous mettons en œuvre un management par la qualité fondé sur les piliers de la RSE-développement durable :

- progrès social
- efficacité économique
- préservation de l'environnement.

Nous veillons constamment à la conformité aux lois et à la loyauté des pratiques.

Nous mettons en place les indicateurs de pilotage avec les marqueurs de nos politiques et notamment de l'évolution de notre offre : actions d'inclusion, actions préventives, indicateurs RSE.



Nous renforçons nos compétences en formant et promouvant l'accueil de nouveaux administrateurs bénévoles.

Nous informons toute personne désireuse de contribuer à la vie associative qu'elle peut adhérer à l'association, être éligible à son Conseil d'administration conformément à nos statuts.

Nous communiquons mieux à l'appui d'une stratégie de communication et de supports renouvelés en direction de l'ensemble de nos parties prenantes.

Nous diversifions nos ressources dans la mobilisation des forces vives du territoire pour renforcer la mise en œuvre de nos politiques et nos actions.

Nous nous inscrivons dans une logique de collaboration renforcée avec nos partenaires du GIA4 pour jouer un rôle actif dans la définition d'une entité de coopération forte, porteuse de nos valeurs partagées au service des personnes accompagnées.



2. Nous considérons que toute personne doit pouvoir faire ses choix de vie et exercer pleinement sa citoyenneté au-delà des cadres enfermants

Les enjeux :

Nous garantissons la liberté de choix et le plein exercice de la citoyenneté à toutes les personnes que nous accompagnons au-delà des contraintes et des cadres enfermants. Nous nous inscrivons historiquement dans la notion de droits culturels permettant à chacun l'accès aux pratiques culturelles.

Nos stratégies et actions prioritaires :

Nous renforçons l'autodétermination.

Nous orientons les projets d'établissement et de service vers l'inclusion sociale.

Nous sensibilisons et formons à la promotion des droits (Ajupid : Accès à la justice des personnes intellectuellement déficientes).

Nous favorisons la construction et le maintien du lien social autour des personnes (pairs, voisins, famille, ...).

Nous informons les personnes, les familles, les délégués à la tutelle des dispositifs de protection afin d'adapter la mesure à la situation (mesure d'accompagnement social personnalisée, ou judiciaire, habilitation familiale, curatelle, tutelle) .



Nous garantissons l'accès aux soins à toutes les personnes que nous accompagnons (soins courants, consultations spécialisées, télémédecine, conventions sociales avec les Centres hospitaliers ...).

Nous mettons en œuvre une réflexion éthique constante.

Nous adaptons les outils de communication : numérique, écriture en Facile à lire et à comprendre (Falc)



3. Nous poursuivons l'évolution de notre offre de service pour promouvoir une logique de parcours

Les enjeux :

Nous ouvrons le champ des possibles pour des réponses adaptés, innovantes et diversifiées.

Nos stratégies et actions prioritaires :

Nous développons une offre nouvelle d'habitat inclusif, y compris en transformant les structures existantes vers ce mode d'habitat.

Nous structurons et coordonnons des plateformes de services.

Nous renforçons les compétences en matière de coordination de parcours et d'accompagnement de projet.



Nous initiions une assistance au projet de vie en lien avec les familles.

Nous confortons et diversifions nos offres de répit à destination des aidants.

Nous veillons à des réponses adaptées à la situation et à l'âge de chaque personne accompagnée.



4. Nous agissons en amont en renforçant notre politique de prévention

Les enjeux :

Notre projet de santé intègre une politique globale de cohérence respectueuse de la personne, s'appuyant sur une démarche éthique globale. La prévention en est le pilier, prenant en compte la globalité de la personne, ses souhaits et ses valeurs.

Nos stratégies et actions prioritaires :

Nous développons des expertises et une culture de diagnostic précoce.

Nous soutenons la participation active de la personne à sa santé.

Nous favorisons la mobilisation physique.

Nous veillons à une bonne qualité nutritionnelle.

Nous agissons sur la réduction des risques externes.



Nous soutenons un parcours de soin adapté de manière à éviter les ruptures et à limiter les hospitalisations.

Nous mobilisons nos partenaires du territoire dans cette stratégie.



5. Nous développons un projet culturel fort

Les enjeux :

Nous portons une dynamique culturelle au sein du projet associatif global, au cœur des projets de services et des projets personnalisés. Nous favorisons ainsi l'épanouissement des personnes dans l'exercice de leurs droits culturels au sein de la cité.

Nos stratégies et actions prioritaires :

Nous soutenons l'accès à la culture et aux pratiques culturelles.

Nous développons l'accès aux pratiques sportives de loisir et de compétition.

Nous favorisons l'expression des talents et des savoir-faire.

Nous donnons les moyens de la professionnalisation des personnes dans le champ des arts et de la culture (ESAT L'Évasion).

Nous encourageons la mixité dans les échanges sportifs et culturels pour un autre regard et participer au mieux vivre ensemble (espace d'échanges culturels et rencontres sportives).



Nous offrons une réponse opérationnelle aux partenaires extérieurs désirant développer un projet culturel (pôle ressources culture et handicap).

Nous réservons une place importante à la création artistique.

Nous permettons à chacun de vivre pleinement ses loisirs avec les autres.



6. Nous adaptons notre cadre de vie, nos espaces de travail, nos outils supports au service de chacun, personnes accompagnées, accueillies et professionnels

Les enjeux :

La transformation des modes d'accompagnement, le renforcement des accompagnements spécialisés nous obligent à une nouvelle ergonomie des cadres de vie et de travail ; les évolutions numériques et écologiques impliquent de même, de renouveler les modes opératoires.

Nos stratégies et actions prioritaires :

Nous proposons des outils numériques de communication, d'apprentissage, d'accompagnement éducatif adaptés aux situations (tablette tactile, applications smartphone, tableau numérique interactif, ...)

Nous mettons en place un schéma directeur des systèmes d'information au service de notre projet et des besoins professionnels (logiciels métiers, expertise et veille technologique, ...)

Nous adaptons l'ergonomie des espaces de vie et les dotons des aides techniques performantes au plus près des besoins des personnes (rails de transfert, équipements ergonomiques des salles de bain, des espaces communs, ...)



Nous renforçons la transition écologique : gestion des énergies, des transports, des déchets, de l'alimentation, de pratiques d'achats tenant compte des conditions sociales, économiques et environnementales de leur production (label Ecocert en cuisine, Mon Restau Responsable[®], plan de déplacement d'entreprise, ...).

Nous communiquons, sensibilisons et formons à l'accompagnement de ces évolutions (usagers, résidents, salariés, partenaires).


Nous encourageons toutes les initiatives internes en termes de RSE-développement durable.






Siège Social

10 rue Ignace SPIES
67600 SELESTAT

 03 88 82 68 60

 03 88 82 59 37

 siege@apeicentrealssace.fr

